

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



REVUE FINANCIÈRE

4^e trimestre 2023

Se démarquer par une croissance durable
et responsable

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1 mars 2024



Avertissement

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, aux perspectives d'affaires dans diverses régions, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux discussions en cours afin de conclure des contrats de vente d'électricité (CAÉ) corporatifs en France et au Royaume-Uni, et aux objectifs liés à la stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques liés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « ratio de réinvestissement », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières du rapport annuel 2023 de Boralex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



PATRICK DECOSTRE

Président et chef de la direction

Faits saillants - Résultats records en 2023

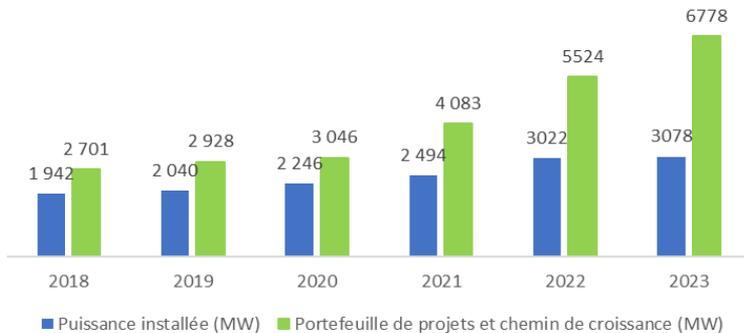
- Boralex termine l'année en force grâce à un haut niveau de production en France au T4 (bonne disponibilité et fortes conditions de vent), la contribution des mises en service et de l'acquisition de parcs éoliens aux États-Unis.
- Forte croissance des résultats financiers avec un BAIIA(A)¹ combiné² en hausse de 32 % sur le T4-2022 et de 22 % sur l'exercice 2022.
- Près de 550 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés² au 31 décembre 2023, soit 155 M\$ de plus qu'au trimestre précédent.
- L'exécution du plan stratégique se poursuit avec rigueur.
 - Croissance : Deux projets éoliens en Amérique du Nord retenus dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW.
 - Diversification : Soumission de 2 projets de stockage en Amérique du Nord totalisant 525 MW. Soumission en janvier 2024 de 5 projets solaires dans le cadre du processus accéléré d'appel d'offres de NYSEDA pour un total de 240 MW.
 - Clientèle : Discussions en cours afin de conclure des CAÉ corporatifs en France.
 - Optimisation : Gestion disciplinée des coûts dans les unités d'affaires et au corporatif.
- Portefeuille de projets en développement et en construction de 6,8 GW au total. Ajout de plus de 400 MW au T4.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

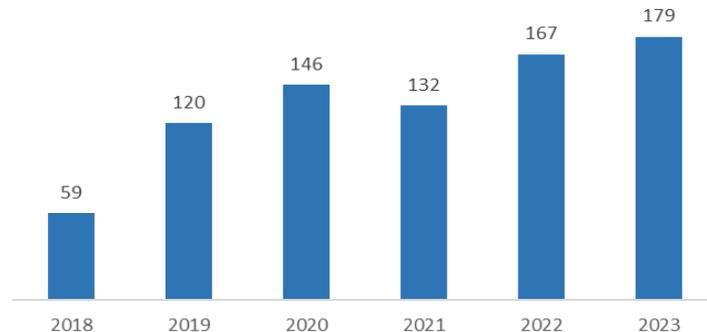
² Le Combiné et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Faits saillants - performance historique 2018-2023

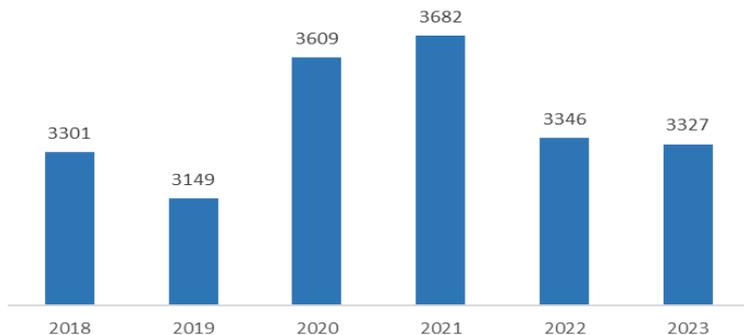
Puissance installée (MW) : + 58 % (10 % TCAC)
Portefeuille de projets (MW) : +151 % (20 % TCAC)



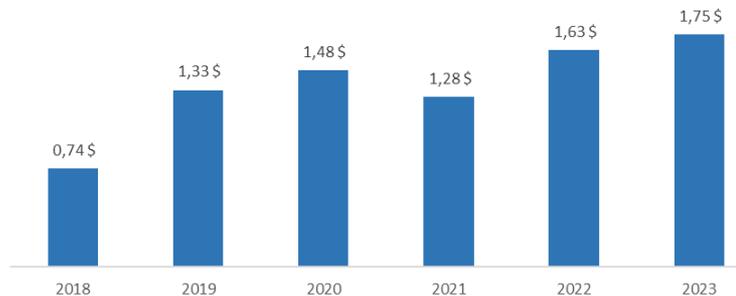
Flux de trésorerie discrétionnaires (M \$):
+ 203 % (+ 25 % TCAC)



Dettes totales (M \$) : + 1 % (0 % TCAC)



Flux de trésorerie discrétionnaires par action :
+ 136 % (+ 19 % TCAC)



Environnement d'affaires | Canada et États-Unis

Canada

- En 2023, le gouvernement fédéral s'est engagé à adopter une série de mesures visant à faire progresser l'économie propre, dont l'adoption d'un crédit d'impôt à l'investissement (CII) de 30 % pour les investissements dans les systèmes de production d'électricité renouvelable et de stockage ainsi que dans le secteur des technologies propres. Après avoir mené des consultations, le gouvernement a franchi l'étape de la deuxième lecture aux fins de l'adoption du CII pour les technologies propres.
- Au Québec, le gouvernement continue de privilégier la filière éolienne pour répondre aux besoins énergétiques futurs. Hydro-Québec a annoncé récemment les résultats d'un appel d'offres visant 1 500 MW d'énergie éolienne, dans le cadre d'un plan plus large visant à répondre à la demande croissante d'énergie en triplant la capacité de production d'énergie éolienne pour la porter à plus de 10 000 MW d'ici 2035.

États-Unis

- En 2023, la loi Inflation Reduction Act (IRA) a déclenché une expansion de la production d'énergie renouvelable aux États-Unis en accordant des crédits d'impôt à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Parallèlement, bon nombre d'agences et de commissions fédérales ont favorisé des politiques visant à accroître la production d'énergie renouvelable ou à réglementer des formes d'énergie traditionnelles.
- Dans l'État de New York, après que la New York State Public Service Commission eut décidé de rejeter les requêtes d'ajustement à l'inflation pour les contrats de 90 projets d'énergie renouvelable, la New York Energy Research Development Authority (NYSERDA) a lancé un appel d'offres accéléré visant le renouvellement du contrat pour de nombreux projets, réitérant son engagement à atteindre la cible de 70 % d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Environnement d'affaires | France et Royaume-Uni

France

- En France, l'objectif de la politique énergétique est d'atteindre la neutralité carbone et de sortir des énergies fossiles, grâce à l'efficacité énergétique, à la relance du nucléaire et au développement des énergies renouvelables. L'année 2023 a ainsi été marquée par la publication en mars de la Loi relative à l'accélération de la production renouvelable, suivie ensuite des travaux sur ses textes d'application, travaux qui se prolongeront en 2024.

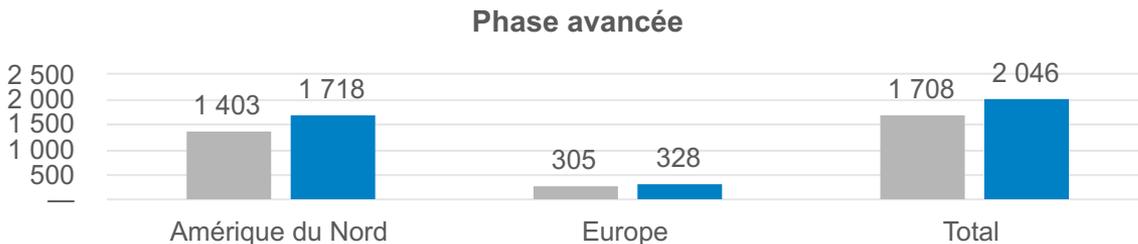
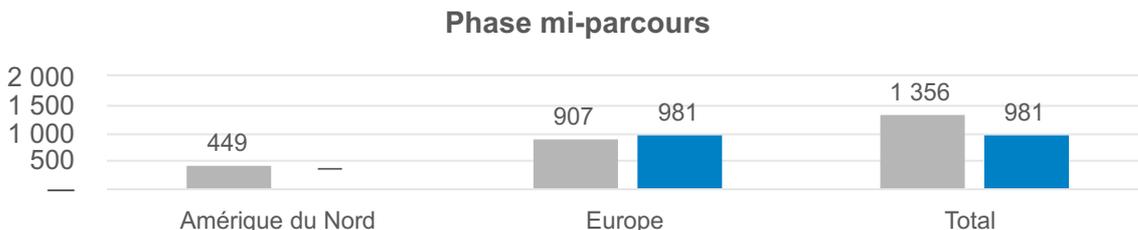
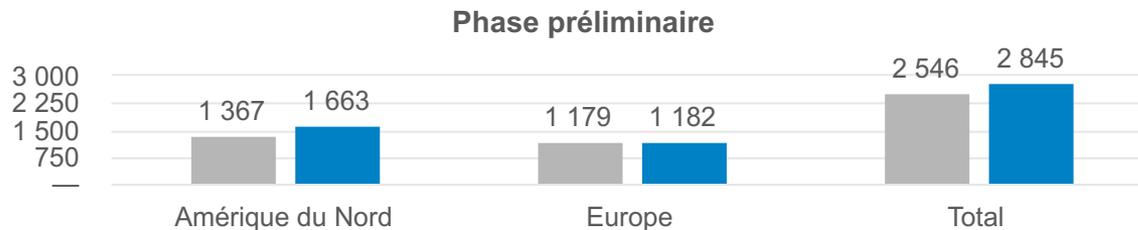
Royaume-Uni

- Au Royaume-Uni, la politique énergétique se caractérise par une volonté générale de décarbonation du bilan énergétique (Net zero), en soutenant l'industrie et les technologies neutres en carbone. L'année 2023 a montré que dans le contexte pré-électoral de l'année à venir, l'énergie sera au cœur des discussions, le développement des énergies renouvelables ayant un rôle central à jouer pour assurer l'approvisionnement énergétique du pays et sa transition énergétique.
- En fin d'année, de nouvelles dispositions ont été adoptées pour accélérer le raccordement des capacités renouvelables au réseau, et il a été annoncé qu'un prochain guichet d'enchères (CfD) aura lieu en 2024 pour soutenir le développement de nouvelles capacités de production.

Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

● T3 2023 ● T4 2023



Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

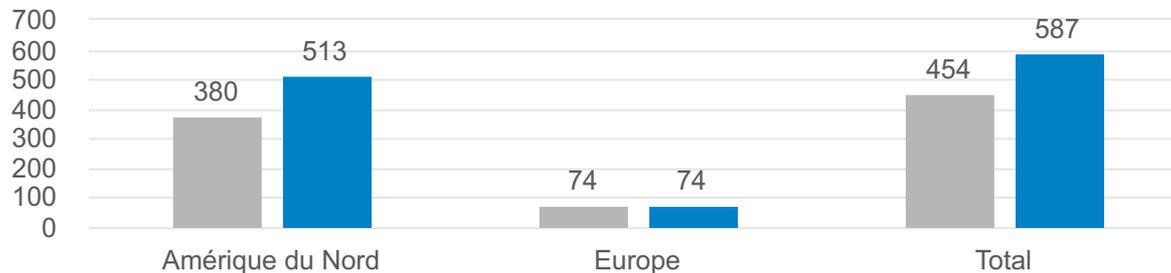
PORTEFEUILLE DE PROJETS		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX
TOTAL 5 872 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE			
	• Droits fonciers sécurisés	 450 MW	452 MW	902 MW
	• Interconnexion possible	 523 MW	605 MW	1 128 MW
	• Révision des risques réglementaires	 690 MW	125 MW	815 MW
	• Évaluation de l'acceptabilité par les collectivités locales (Europe)			
	PUISSANCE TOTALE	1 663 MW	1 182 MW	2 845 MW
	PHASE MI-PARCOURS			
	• Design préliminaire pour faire une soumission	 -	625 MW	625 MW
	• Évaluation des permis à obtenir et de l'acceptabilité par les communautés locales (Amérique du Nord)	 -	316 MW	316 MW
	• Demandes de permis et d'autorisations administratives effectuées et évaluation finale des risques environnementaux complétée (Europe)	 -	40 MW	40 MW
	PUISSANCE TOTALE	-	981 MW	981 MW
	PHASE AVANCÉE			
	• Projet soumis dans un appel d'offres ou à la recherche active d'un CAE corporatif	 641 MW	288 MW	929 MW
• Évaluation finale complétée des risques environnementaux (Amérique du Nord)	 1 000 MW	22 MW	1 022 MW	
• Projet autorisé par les autorités réglementaires (France)	 77 MW	18 MW	95 MW	
PUISSANCE TOTALE	1 718 MW	328 MW	2 046 MW	
TOTAL				
 1 091 MW	1 091 MW	1 365 MW	2 456 MW	
 1 523 MW	1 523 MW	943 MW	2 466 MW	
 767 MW	767 MW	183 MW	950 MW	
PUISSANCE TOTALE	3 381 MW	2 491 MW	5 872 MW	

Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

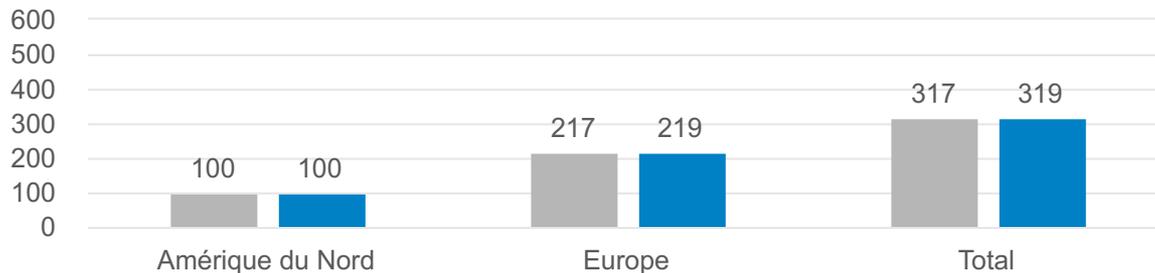
CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

● T3 2023 ● T4 2023

Phase sécurisée



Phase en construction ou prêts à construire



Suivi du Plan stratégique | Orientation CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

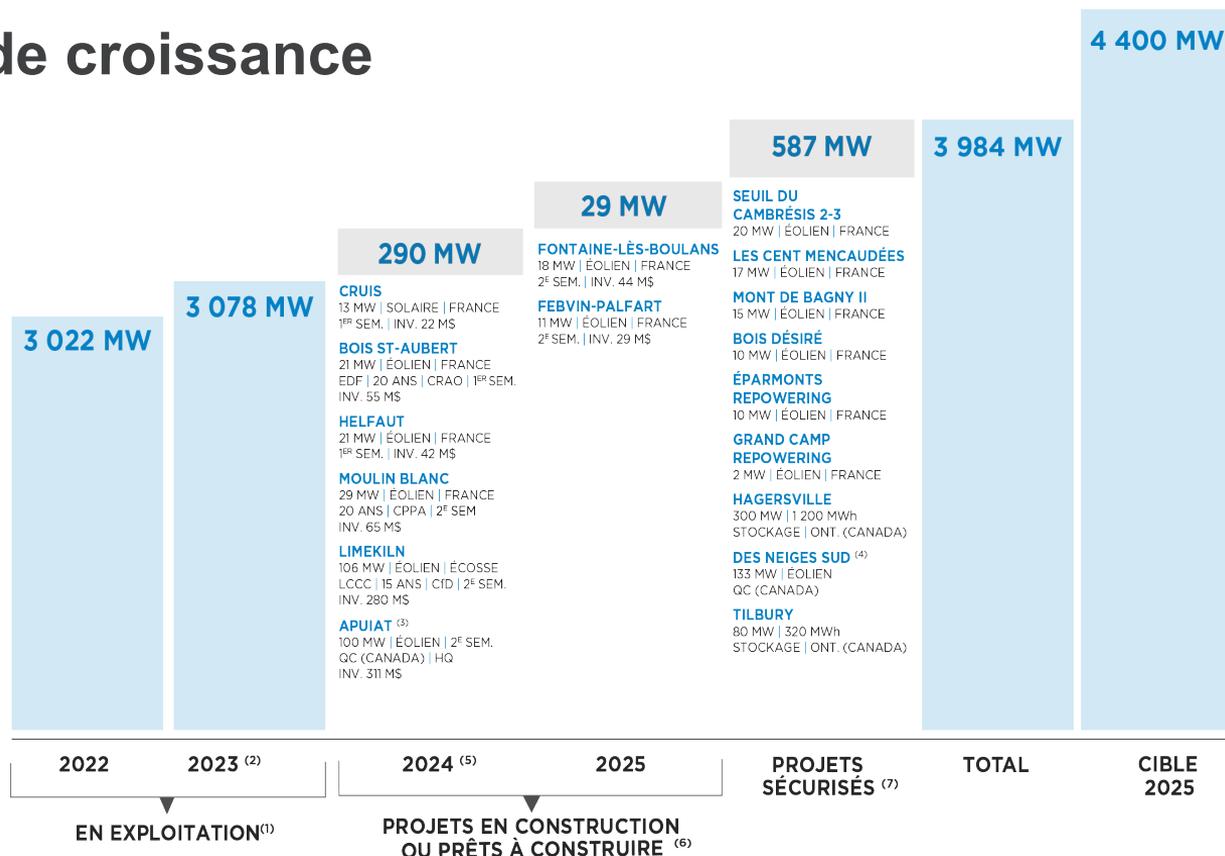
CHEMIN DE CROISSANCE

		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX		
TOTAL 906 MW	PHASE SÉCURISÉE					
	<ul style="list-style-type: none"> Contrat obtenu (REC ou CAE) et <ul style="list-style-type: none"> interconnexion soumise (États-Unis) interconnexion sécurisée (Canada) Interconnexion sécurisée et <ul style="list-style-type: none"> projet purgé de tout recours (France) projet autorisé par les autorités réglementaires (Écosse) 	  	133 MW - 380 MW	74 MW - -	207 MW - 380 MW	
	PUISSANCE TOTALE	513 MW	74 MW	587 MW		
	PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE					
	<ul style="list-style-type: none"> Permis obtenus Financement en cours Date de mise en service établie Stratégie tarifaire définie 	  	100 MW - -	206 MW 13 MW -	306 MW 13 MW -	
	PUISSANCE TOTALE	100 MW	219 MW	319 MW		
	TOTAL		  	233 MW - 380 MW	280 MW 13 MW -	513 MW 13 MW 380 MW
		PUISSANCE TOTALE	613 MW	293 MW	906 MW	

ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 3 078 MW

Au 31 décembre 2023 et au 29 février 2024.

Chemin de croissance



(1) Correspond à la puissance installée de production et inclut la puissance installée pour des projets de stockage.

(2) Au 31 décembre 2023 et au 29 février 2024.

(3) La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

(4) La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33%.

(5) Certains éléments concernant les projets prévues être mis en service en 2024 seront divulgués ultérieurement puisque les mesures sont toujours en cours pour optimiser davantage ces projets.

(6) L'investissement total pour les projets situés en Europe a été converti en dollars canadiens au taux de clôture au 31 décembre 2023.

(7) Certains projets sécurisés seront mis en service au-delà de 2025.

Réalisations 2023 | Orientations stratégiques

Croissance

- Mise en service de quatre parcs éoliens en Europe qui ont ajouté 56 MW en puissance installée.
- Progression de 2 projets éoliens de 29 MW en phase prêt-à-construire et d'un projet de 133 MW en phase sécurisée.
- Ajout de projets éoliens totalisant 429 MW au stade préliminaire et 265 MW d'un projet éolien au stade mi-parcours du portefeuille de projets.
- Trois projets éoliens totalisant 50 MW ont été retenus dans le cadre d'appel d'offres éolien terrestre en France.
- Obtention d'un contrat de différence (CfD) pour le projet éolien Limekiln dans le cadre d'un appel d'offres au Royaume-Uni.
- Deux projets éoliens en Amérique du Nord retenus dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW.

Diversification

- Mise en service d'une deuxième unité de stockage en Europe.
- Ajout de projets solaires et stockage totalisant 1 106 MW au stade préliminaire.
- Sélection de deux projets de stockage, équivalant à 380 MW dans le cadre de l'appel d'offres de l'IESO ELT1 en Ontario et signature de contrats d'approvisionnement pour ces deux projets sécurisés.
- Soumission de 2 projets de stockage en Amérique du Nord totalisant 525 MW.
- Soumission en janvier 2024 de 5 projets solaires dans le cadre du processus accéléré d'appel d'offres de NYSERDA pour un total de 240 MW.

Clientèle

- Signature d'un CAÉ corporatif d'une durée de 20 ans avec le groupe Auchan Retail France qui permettra le financement et la construction d'un parc éolien dans les Hauts-de-France.
- Prolongation pour 3 ans du CAÉ corporatif signé en 2020 avec Auchan Retail France.
- Discussions en cours afin de conclure des CAÉ corporatifs en France.
- Partenariat de production décentralisée (CDG) entre Boralex, Northern Power & Light et la Ville de Glens Falls pour le soutien en électricité locale et renouvelable dans le cadre du programme "Community Hydro" qui s'étend à l'État de New York.

Optimisation

- Intégration des participations acquises dans cinq projets éoliens aux États-Unis représentant une puissance nette de 447 MW permettant des optimisations futures.
- Optimisation de la maintenance et de l'entretien de parcs éoliens français et canadiens ainsi que de parcs solaires américains pour une puissance installée totale de 240 MW.
- Bonification de l'entente de facilité de crédit garantie par EDC pour une première tranche de 125 M\$ au deuxième trimestre et une deuxième tranche de 150 M\$ au quatrième trimestre portant le montant total autorisé à 350 M\$. Augmentation de sa facilité de crédit rotatif de 100 M\$ portant le montant total autorisé à 550 M\$.
- Financement de 608 M\$ pour le parc éolien Apuiat incluant des facilités à court terme permettant d'optimiser la structure globale de capital de Boralex.
- Financement supplémentaire d'une tranche incrémentale sur les prêts à terme des parcs et projets du portefeuille Boralex Production et Sainte-Christine pour un total de 192 M\$ (133 M€), incluant des facilités de lettre de crédit pour 11 M\$ (8 M€).



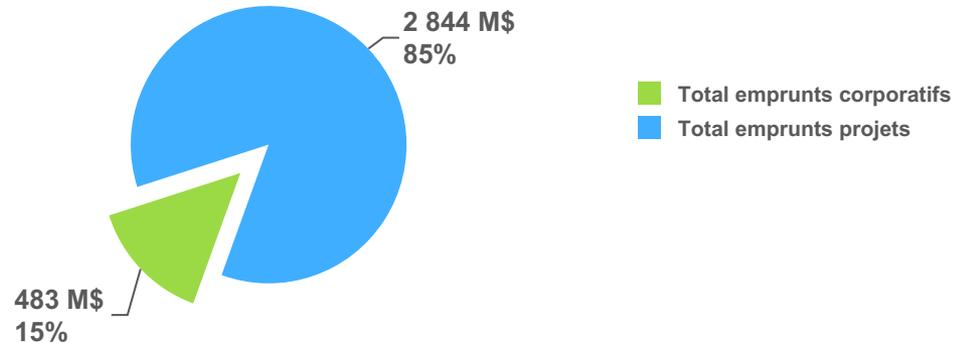
BRUNO GUILMETTE

Premier vice-président et chef de la direction financière

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Augmenter la proportion de financement corporatif, incluant le financement durable, et obtenir une cote de crédit *Investment Grade*.

Répartition des emprunts - solde du capital - 3,3 G\$
Au 31 décembre 2023

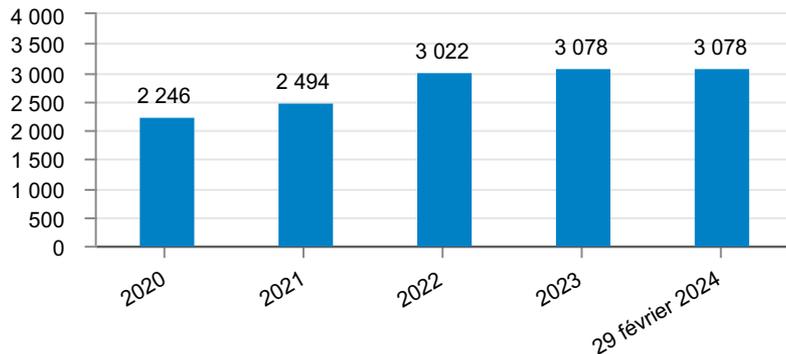


547 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés¹ au 31 décembre 2023.

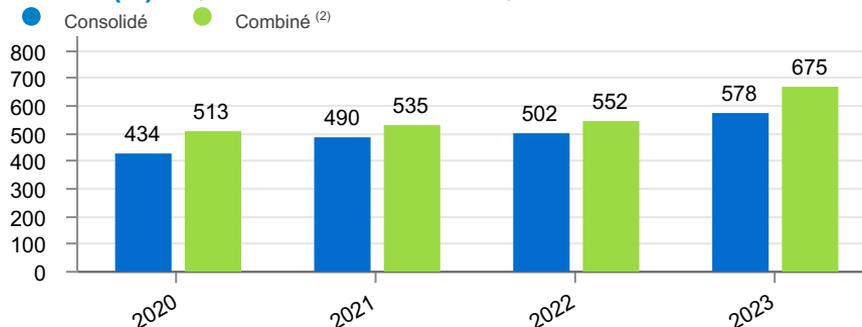
¹ Les liquidités disponibles et financement autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières*.

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

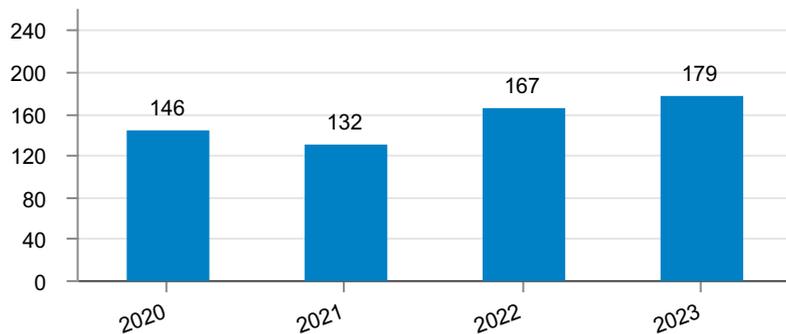
Puissance installée (en MW)



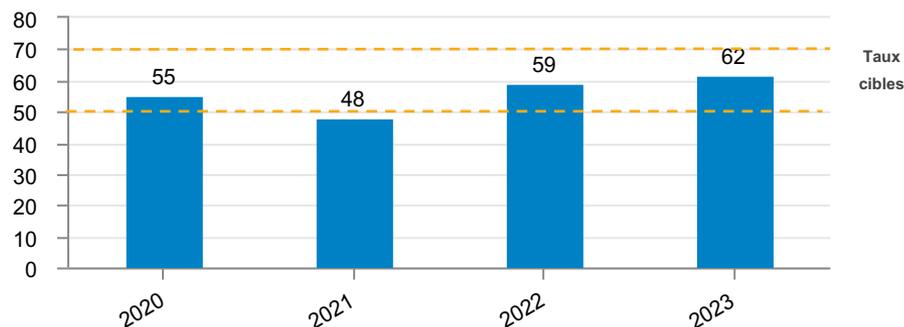
BAIIA(A) ⁽¹⁾ (en millions de dollars canadiens)



Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽²⁾ (en millions de \$ CAD)



Ratio de réinvestissement ⁽³⁾ (en %)



⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

⁽²⁾ Le Combiné et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

⁽³⁾ Le Ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Voici les principales réalisations de l'exercice 2023.

E

ENVIRONNEMENT

100 % des revenus de la vente d'électricité proviennent de la production d'énergie renouvelable.

1 021 496 tonnes d'émissions de CO₂ évitées en 2023.

Reconnaissance par l'administration française de l'IdentiFlight ©¹ comme mesure de réduction efficace du risque de mortalité pour une espèce aviaire sous protection dans nos parcs éoliens.

Processus d'établissement de nos cibles de réduction de GES en cours et sera publié dès la réception de l'approbation par SBTi.

S

SOCIÉTÉ

0,49 de TRIR en SST (contre 0,94 en 2022).

Lancement de la stratégie organisationnelle de santé mentale et de bien-être au travail.

33 % de représentativité féminine dans l'ensemble de l'entreprise.

2e cohorte de l'Effet A, une initiative qui vise à propulser l'ambition féminine, et lancement du Parcours de leadership 2023.

Lancement d'un programme de formation professionnelle en maintenance des éoliennes pour le territoire ancestral des Innus dans le cadre de la future exploitation du parc éolien Apuiat.

G

GOVERNANCE

3 indicateurs liés à la RSE inclus dans la rémunération de la haute direction corporative.

99 % de nos employés et administrateurs ont suivi la formation sur le Code d'éthique révisé.

1 médaille d'or EcoVadis avec 74/100.

50 % de représentation féminine au conseil d'administration au 31 décembre 2023 et ajout d'une cible portant sur les autres caractéristiques de diversité.

Responsabilité de surveillance des risques, incluant les risques climatiques, a été élevée au niveau du conseil d'administration.

¹ Systèmes de protection de l'avifaune réduisant les risques de collision avec les pales d'éoliennes en rotation.

Production d'électricité - Combiné ⁽¹⁾ | Trimestre (en GWh)

	T4 2023	Anticipé ^{(2) (3)}	T4 2022	T4 2023 vs Anticipé ^{(2) (3)}		T4 2023 vs T4 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	703	803	815	(100)	(12)	(112)	(14)
Éolien acquisition - États-Unis	371	384	—	(13)	(3)	371	—
Total Éolien ANO	1 074	1 187	815	(113)	(10)	259	32
Hydro comparable - Canada	105	104	92	1	1	13	14
Hydro comparable - États-Unis ⁽⁴⁾	103	95	83	8	8	20	23
Total Hydro ANO	208	199	175	9	4	33	18
Solaire comparable - États-Unis	75	91	81	(16)	(17)	(6)	(7)
Total Amérique du Nord	1 357	1 477	1 071	(120)	(8)	286	27
Europe							
Éolien comparable - France	893	744	732	149	20	161	22
Éolien mise en service et arrêts- France	90	91	3	(1)	(1)	87	>100
Total Éolien Europe	983	835	735	148	18	248	34
Solaire comparable - France	8	9	8	(1)	(7)	—	(4)
Solaire mise en service - France	3	4	—	(1)	(10)	3	>100
Total Solaire France	11	13	8	(2)	(8)	3	34
Total Europe	994	848	743	146	17	251	34
Total	2 351	2 325	1 814	26	1	537	30

⁽¹⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2023.

⁽⁴⁾ La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Produits de la vente d'énergie ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné ⁽²⁾			
	T4 2023	T4 2022	Variation		T4 2023	T4 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
Amérique du Nord								
Éolien	73	83	(10)	(12)	103	105	(2)	(2)
Hydro	19	18	1	7	19	18	1	7
Solaire	6	7	(1)	(15)	6	7	(1)	(15)
Total - Amérique du Nord	98	108	(10)	(9)	128	130	(2)	(1)
Europe								
Éolien	215	212	3	1	215	212	3	1
Solaire	2	2	—	(17)	2	2	—	(17)
Total - Europe	217	214	3	1	217	214	3	1
Total	315	322	(7)	(2)	345	344	1	—

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

⁽²⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Résultats d'exploitation et BAIIA(A) ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels

Trimestre

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné ⁽²⁾			
	T4 2023	T4 2022	Variation		T4 2023	T4 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
Résultat d'exploitation	98	7	91	>100	119	14	105	>100
BAIIA(A) ⁽¹⁾								
Amérique du Nord								
Éolien	80	82	(2)	(2)	107	93	14	15
Hydro	13	12	1	5	13	12	1	5
Solaire	4	1	3	>100	4	5	(1)	(7)
Frais généraux - BU ANO	(10)	(9)	(1)	(2)	(10)	(9)	(1)	(2)
Total Amérique du Nord	87	86	1	3	114	101	13	14
Europe								
Éolien	137	91	46	49	137	91	46	49
Solaire	2	2	—	(24)	2	2	—	(24)
Frais généraux - BU Europe	(16)	(12)	(4)	(25)	(16)	(12)	(4)	(25)
Total Europe	123	81	42	50	123	81	42	50
Corporatif								
Administration	(9)	(8)	(1)	(19)	(9)	(8)	(1)	(19)
Autres dépenses	1	(1)	2	>(100)	1	(1)	2	>(100)
Total corporatif	(8)	(9)	1	8	(8)	(9)	1	8
Total - BAIIA(A) ⁽¹⁾	202	158	44	28	229	173	56	32
Résultat net	58	(7)	65	>100	58	(7)	65	>100

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

⁽²⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ | Consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre				DDM			
			Variation				Variation	
	T4 2023	T4 2022	\$	%	31 déc. 2023	31 déc. 2022	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	107	189	(82)	(44)	496	513	(17)	(3)
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	54	(48)	102	>100	(51)	(110)	59	54
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	161	141	20	14	445	403	42	10
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽²⁾	(50)	(47)	(3)	(5)	(232)	(212)	(20)	(9)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽³⁾	2	(1)	3	>100	6	7	(1)	(9)
Capital versé liés aux obligations - IFRS 16 ⁽⁴⁾	113	93	20	22	219	198	21	11
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(4)	(4)	—	3	(17)	(15)	(2)	(16)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(33)	(19)	(14)	(70)	(57)	(37)	(20)	(54)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ⁽⁶⁾	2	(2)	4	>100	(6)	(12)	6	48
Frais de développement (aux résultats)	12	9	3	23	40	33	7	21
Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾	90	77	13	18	179	167	12	7
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	1	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 766	102 763	3	—	102 766	102 726	40	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	0,88	0,75	0,13	18	1,75	1,63	0,12	7
Dividendes versés actionnaires - par action	0,165	0,165	—	—	0,66	0,66	—	—
Ratio de distribution					38 %	41 %		
Ratio de réinvestissement ⁽⁷⁾					62 %	59 %		

(1) La marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

(2) Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

(3) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ajustement favorable de 6 M\$ composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ajustement favorable de 7 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions.

(4) Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

(5) Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

(6) Les investissements en construction comprennent désormais les nouvelles immobilisations corporelles des actifs réglementés. Au cours du quatrième trimestre, un montant de 4 M\$ a été reclassé en nouvelles immobilisations corporelles en construction.

(7) Le ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Situation financière | Aperçu

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Consolidé			
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation	
			\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	500	374	126	34
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	3 725	3 675	50	1
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 220	1 292	(72)	(6)
Actif net financier	127	213	(86)	(40)
Total de l'actif	6 574	6 539	35	1
Emprunts - solde du capital	3 327	3 346	(19)	(1)
Total emprunts projets ⁽¹⁾	2 844	3 007	(163)	(5)
Total emprunts corporatifs	483	339	144	42
Taux moyen - total des emprunts (%)	3,58	3,24	0,34	10
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 629	1 681	(52)	(3)
Valeur aux livres par action (\$)	15,86	16,38	(0,52)	(3)
Coefficient d'endettement net au marché (%) ⁽²⁾	42 %	40 %	—	2

⁽¹⁾ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

⁽²⁾ Le Coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Conclusion

1. BAIIA(A)¹ combiné² et flux de trésorerie discrétionnaires² en hausse sur 2022.
2. Niveau d'activité élevé pour le développement en Amérique du Nord
 - Deux projets éoliens retenus dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW attribuable à Boralex.
 - Soumission de 2 projets de stockage en Ontario totalisant 525 MW.
 - Soumission de 5 projets solaires dans le cadre du processus accéléré d'appel d'offres dans l'État de New York pour un total de 240 MW.
 - Ajout de plus de 400 MW de projets en phase préliminaire au T4.
3. Près de 550 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés² au 31 décembre 2023 pour supporter la croissance.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

² Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et liquidités disponibles et financement autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

ANNEXES

Données historiques

Production d'électricité - Consolidé

Données historiques

Cours de l'action (Prix de clôture mensuel en dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé ⁽¹⁾ : 6 %
(Bourse de Toronto sous le symbole BLX)

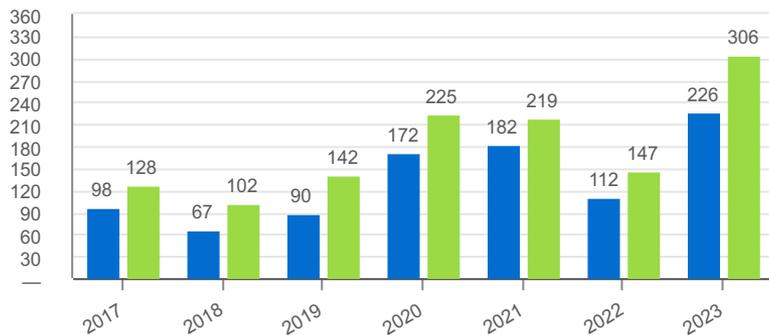


■ 33,68 \$ / action au 31 décembre 2023

Résultat d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

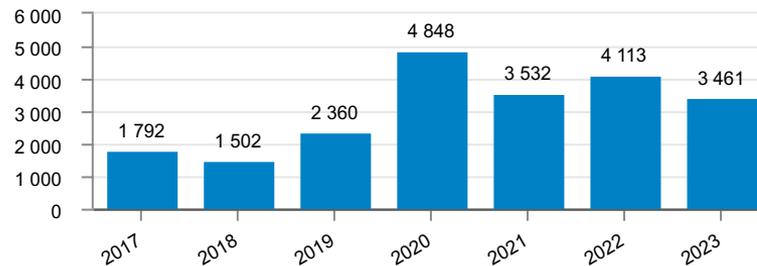
Taux de croissance annuel composé ⁽¹⁾ : 15 % (Consolidé) et 16 % (Combiné ⁽²⁾)

● Consolidé ● Combiné ⁽²⁾



Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)

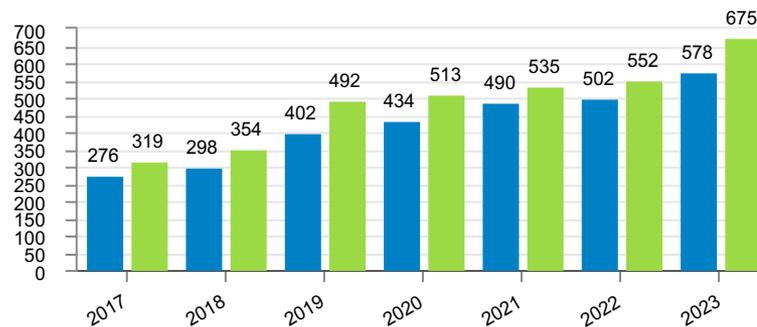
Taux de croissance annuel composé ⁽¹⁾ : 12 %



BAIIA(A) ⁽³⁾ (en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé ⁽¹⁾ : 13 % (Consolidé) et 13 % (Combiné ⁽²⁾)

● Consolidé ● Combiné ⁽²⁾



(1) Le Taux de croissance annuel composé est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

(2) Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

(3) Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

Production d'électricité - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T4 2023	Anticipé ^{(1) (2)}	T4 2022	T4 2023 vs Anticipé ^{(1) (2)}		T4 2023 vs T4 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	537	615	620	(78)	(13)	(83)	(13)
Total Éolien ANO	537	615	620	(78)	(13)	(83)	(13)
Hydro comparable - Canada	105	104	92	1	1	13	14
Hydro comparable - États-Unis ⁽³⁾	103	95	83	8	8	20	23
Total Hydro ANO	208	199	175	9	4	33	18
Solaire comparable - États-Unis	75	91	81	(16)	(17)	(6)	(7)
Total Amérique du Nord	820	905	876	(85)	(9)	(56)	(6)
Europe							
Éolien comparable - France	893	744	732	149	20	161	22
Éolien mise en service et arrêts - France	90	91	3	(1)	(1)	87	>100
Total Éolien Europe	983	835	735	148	18	248	34
Solaire comparable - France	8	9	8	(1)	(7)	—	(4)
Solaire mise en service - France	3	4	—	(1)	(10)	3	>100
Total Solaire France	11	13	8	(2)	(8)	3	34
Total Europe	994	848	743	146	17	251	34
Total	1 814	1 753	1 619	61	3	195	12

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2023.

⁽³⁾ La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Production d'électricité - Consolidé | Cumul (en GWh)

	2023	Anticipé ^{(1) (2)}	2022	2023 vs Anticipé ^{(1) (2)}		2023 vs 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	1 807	2 072	2 127	(265)	(13)	(320)	(15)
Total Éolien ANO	1 807	2 072	2 127	(265)	(13)	(320)	(15)
Hydro comparable - Canada	396	417	401	(21)	(5)	(5)	(1)
Hydro comparable - États-Unis ⁽³⁾	439	372	351	67	18	88	25
Total Hydro ANO	835	789	752	46	6	83	11
Solaire comparable - États-Unis	423	501	478	(78)	(16)	(55)	(12)
Thermique cession	—	—	40	—	—	(40)	(100)
Total Amérique du Nord	3 065	3 362	3 397	(297)	(9)	(332)	(10)
Europe							
Éolien comparable - France ⁽⁴⁾	2 423	2 241	2 073	182	8	350	17
Éolien mise en service et arrêts - France	406	407	89	(1)	—	317	>100
Total Éolien Europe	2 829	2 648	2 162	181	7	667	31
Solaire comparable - France	56	60	58	(4)	(7)	(2)	(3)
Solaire mise en service - France	23	24	—	(1)	(3)	23	>100
Total Solaire France	79	84	58	(5)	(6)	21	37
Total Europe	2 908	2 732	2 220	176	6	688	31
Total	5 973	6 094	5 617	(121)	(2)	356	6

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2023.

⁽³⁾ La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

⁽⁴⁾ La Bouleste qui a été vendue en avril 2022 a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Production d'électricité - Combiné ⁽¹⁾ | Cumul(en GWh)

	2023	Anticipé ^{(2) (3)}	2022	2023 vs Anticipé ^{(2) (3)}		2023 vs 2022	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	2 384	2 745	2 810	(361)	(13)	(426)	(15)
Éolien acquisition - États-Unis	1 470	1 475	—	(5)	—	1 470	—
Total Éolien ANO	3 854	4 220	2 810	(366)	(9)	1 044	37
Hydro comparable - Canada	396	417	401	(21)	(5)	(5)	(1)
Hydro comparable - États-Unis ⁽⁴⁾	439	372	351	67	18	88	25
Total Hydro ANO	835	789	752	46	6	83	11
Solaire comparable - États-Unis	423	501	478	(78)	(16)	(55)	(12)
Thermique cession	—	—	40	—	—	(40)	(100)
Total Amérique du Nord	5 112	5 510	4 080	(398)	(7)	1 032	25
Europe							
Éolien comparable - France ⁽⁵⁾	2 423	2 241	2 073	182	8	350	17
Éolien mise en service et arrêts - France	406	407	89	(1)	—	317	>100
Total Éolien Europe	2 829	2 648	2 162	181	7	667	31
Solaire comparable - France	56	60	58	(4)	(7)	(2)	(3)
Solaire mise en service - France	23	24	—	(1)	(3)	23	>100
Total Solaire France	79	84	58	(5)	(6)	21	37
Total Europe	2 908	2 732	2 220	176	6	688	31
Total	8 020	8 242	6 300	(222)	(3)	1 720	27

⁽¹⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2023.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2023.

⁽⁴⁾ La centrale Fourth Branch était exploitée via un contrat de location et n'est maintenant plus sous la gestion de Boralex. La centrale a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

⁽⁵⁾ La Bouleste qui a été vendue en avril 2022 a été incluse dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Période de

QUESTIONS



Pour tout renseignement supplémentaire :

STÉPHANE MILOT

Vice-président - Relations avec les investisseurs

stephane.milot@boralex.com

(514) 213-1045



BORALEX.COM



